



AQPEHV

Association québécoise des parents
d'enfants handicapés visuels



Rapport d'activités

1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

Préparé par Roland Savard, directeur général par intérim, en
collaboration avec Geneviève Genest, intervenante accueil et soutien
et Roxiane Lavoie, agente de bureau.

2018 - 2019

TABLE DES MATIÈRES

I) INTRODUCTION	1
II) INFORMATION GÉNÉRALE	1
1. L'ORGANISME	1
A. Territoire	1
B. Période d'ouverture et accessibilité	2
C. L'assemblée générale	2
D. La mission	2
2. LE FINANCEMENT	2
A. Programme PSOC	4
B. Programme PACE	4
C. L'autofinancement	4
D. Frais d'inscription	4
3. LES MEMBRES EN RÈGLE	5
4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS	6
5. LES RESSOURCES HUMAINES	8
6. LES RESSOURCES BÉNÉVOLES	9
7. LES RESSOURCES MATÉRIELLES	9
III) SERVICES, ACTIVITÉS ET OUTILS D'INFORMATION	10
1. LE SERVICE D'AIDE, SOUTIEN ET RÉFÉRENCE	10
A) Description du service	10
B) Accueil des nouveaux parents	11
C) Les interventions	11
2. LE SERVICE DE HALTE-GARDERIE	11
A) Principales fonctions des éducatrices	12
B) Coordination et gestion du dossier de la halte-garderie	12

C) Effectifs pour 2018-2019	12
3. LES ACTIVITÉS DES JEUNES	13
4. LES ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'ÉCHANGES	14
A. Rencontre familiale annuelle du 9 juin 2018	15
B. Journée d'échanges du 10 novembre 2018	16
C. Journée d'échanges du 26 janvier 2019	17
D. Groupes d'entraide	19
a. Groupe de Québec	19
b. Groupe de Longueuil	19
E. Ateliers téléphoniques	20
5. LES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION/PROMOTION	20
A. Les activités grand public	20
B. Les rencontres de parents et d'intervenants	20
C. Les véhicules promotionnels	21
6. LES OUTILS D'INFORMATION	21
A. Le site Internet de l'AQPEHV	21
B. La revue L'ÉCLAIREUR	21
C. Le bulletin L'ÉCLAIR	22
D. Facebook	22
E. Les envois collectifs de courriels	22
F. Les documents spécialisés d'information	23
G. Les dépliants	23
IV) CONCERTATION, COLLABORATION ET PARTENARIAT	24
1. LES REPRÉSENTATIONS EXTERNES (CONCERTATION)	24
A. Comité québécois de concertation sur le braille	24
B. Table de concertation pour l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde de la Montérégie	24
C. Table de concertation pour l'intégration des enfants handicapés ayant une déficience de Montréal	24
D. Comité Accès à des conditions de vie décentes du RAAQ	24
E. Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal (GRAPHISM)	25
F. Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)	25
G. Rencontres exploratoires avec la Fondation Mirella et Lino Saputo	25

2. LES PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES 2018-2019	25
A. Notre partenaire majeur	25
B. Nos partenaires financiers	25
C. Nos commanditaires	26
3. COLLABORATEURS DE LA REVUE L'ÉCLAIREUR 2018-2019	26
4. RÉFÉRENCIEMENT ET RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET D'INFORMATION	27
ANNEXE A — MANDAT DES COMITÉS	28
ANNEXE B — LES OBJECTIFS D'INTERVENTION	29
ANNEXE C — MERCI À NOS BÉNÉVOLES 2018-2019	30
ANNEXE D — LES DESCRIPTIONS DE TÂCHES DU PERSONNEL	31

I) INTRODUCTION

L'année 2018-2019 est une année charnière où les efforts ont été mis sur la consolidation, suite à la démission du nouveau directeur général, Alain Deschênes, en poste d'avril 2017 à juin 2018.

Pour mieux saisir la situation, précisons que le directeur général, Roland Savard, en poste depuis septembre 2001 a pris sa retraite en juin 2017. Le 10 juin 2017, l'intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest, en poste depuis 2010, a dû partir en retrait préventif (arrêt de travail maladie) en raison d'une grossesse gémellaire. Elle a été remplacée par Isabelle Dumontier. Geneviève est revenue de son congé de maternité en septembre 2018. Dans un organisme provincial qui compte 3 employés, une telle situation peut rendre l'organisme plus vulnérable, car la charge de travail est grande et la connaissance approfondie des dossiers, la polyvalence et l'entraide sont des facteurs clés de succès dans une équipe de travail.

Au mois de juillet 2018, le Conseil d'administration a sollicité l'ancien directeur général pour agir en intérim. Roland Savard a accepté de sortir de la retraite et de revenir pour une période indéterminée. L'équipe s'étant rétablie, il y a une meilleure atmosphère de travail au bureau et une plus grande synergie.

II) INFORMATION GÉNÉRALE

1. L'ORGANISME

L'AQPEHV est classée comme organisme de services par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Elle est accréditée comme organisme de bienfaisance par Revenu Canada sous le numéro 10633504RR0001.

A. Territoire

Le territoire desservi est celui de la province du Québec. Il y a des membres actifs dans l'ensemble des régions du Québec, à l'exception de la région 10 – Nord-du-Québec.

B. Période d'ouverture et accessibilité

Le service est assuré pendant les douze mois de l'année, du lundi au vendredi à raison de 35 heures par semaine. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 17 h en période régulière et de 8 h 30 à 16 h 30 en période estivale. Certaines activités comme les journées d'échanges, les rencontres de groupes d'entraide, la rencontre familiale annuelle se déroulent durant les fins de semaine. Pendant l'année, il y a eu 12 jours de fermeture des bureaux en excluant les fins de semaine (jours fériés ou période de vacances).

C. L'assemblée générale

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée dans le cadre de la 38^e Rencontre familiale annuelle, le 9 juin 2018 à l'Auberge des Gouverneurs à Shawinigan. Au total, 48 personnes étaient présentes, dont : 43 membres actifs avec droit de vote, 1 membre de soutien sans droit de vote, 1 observateur et 3 membres du personnel sans droit de vote.

Une assemblée générale spéciale s'est déroulée dans le cadre de la journée d'échanges du 10 novembre 2018 à l'Hôtel Sandman à Longueuil. Au total, 71 personnes étaient présentes, dont : 54 membres actifs avec droit de vote, 6 membres de soutien sans droit de vote, 3 organismes membres sans droit de vote, 5 observateurs et 3 membres du personnel.

D. La mission

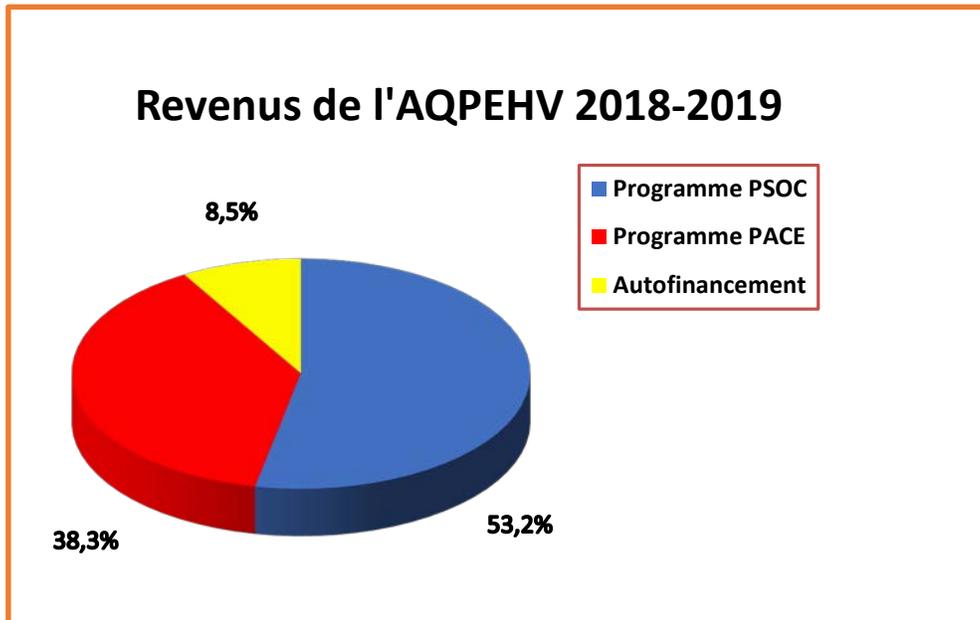
Les principaux buts de l'AQPEHV sont :

- Regrouper les parents d'enfants (0-21 an) vivant avec une déficience visuelle sur le territoire du Québec, en favorisant les échanges et le partage des expériences ;
- Offrir à ces parents différents services, en complémentarité avec le secteur public, en fonction des besoins exprimés ;
- Favoriser la concertation de tous les groupes intéressés à la déficience visuelle ;
- Promouvoir l'intégration sociale des enfants ayant une déficience visuelle.

2. LE FINANCEMENT

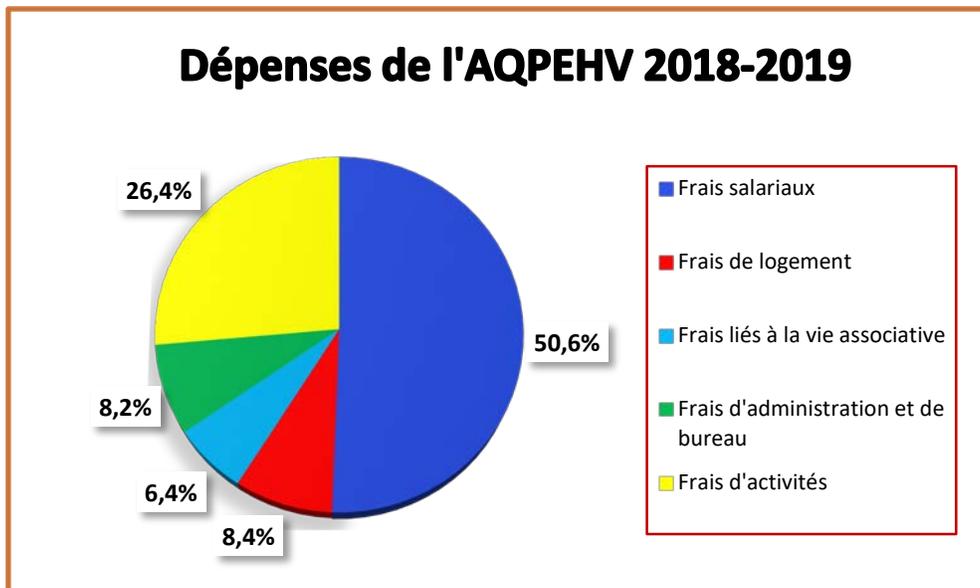
Le financement de l'organisme pour 2018-2019 est réparti comme suit : 53,2 % par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), 38,3 % par le programme d'action communautaire pour les enfants (PACE), 8,5 % sont des revenus d'autofinancement.

GRAPHIQUE 1 — RÉPARTITION DES REVENUS



Dans le prochain tableau, on vous présente une ventilation des dépenses. Nous constatons qu'au total, l'argent consacré aux activités et pour les services directs aux membres représente 33,3 % des dépenses totales. Ces dépenses comprennent les frais de fonctionnement de la halte-garderie, des activités pour les jeunes, des journées d'échanges, de la rencontre familiale annuelle, de production de la revue L'ÉCLAIREUR.

GRAPHIQUE 2 — VENTILATION DES DÉPENSES



A. Programme PSOC

La subvention du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) d'une somme de 166 790 \$ est versée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. L'indexation annuelle a été de 2 449 \$, soit 1,6 %. Nous avons également reçu un montant supplémentaire de 11 285 \$ en rehaussement, soit 7,4 %. Comme la confirmation du montant alloué est arrivée tardivement, nous n'avons pas été en mesure de réaliser les travaux envisagés pour le développement du site Internet. Une affectation d'origine interne d'une somme de 11 741 \$ a été votée par le conseil d'administration pour la réalisation des travaux de développement du site Internet au cours de l'année 2019-2020.

B. Programme PACE

La subvention du programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) d'une somme de 120 292 \$ est versée par l'Agence de la santé publique du Canada pour le projet « Un plus pour la vie! ». La réalisation des journées d'échanges, les activités jeunes, le service de la halte-garderie et celui d'aide, soutien et référence sont assurés par cette subvention. Un bilan d'activités a été présenté à l'Agence en respectant les normes de reddition de comptes soumises. Il est à noter que cette subvention n'a pas été indexée depuis 2004.

C. L'autofinancement



L'autofinancement représente 8,5 % des revenus totaux, soit (27 617 \$). Il comprend les revenus de cotisations (2 895 \$), d'inscription aux activités (12 620 \$), de dons (7 267 \$), de commandites, de fonds discrétionnaires des ministres (3 850 \$) et de revenus de vente d'articles (85 \$). Au total, 114 personnes ont fait un don à l'AQPEHV. Dans le cadre de la campagne de financement annuelle, « Je donne pour leur offrir des activités inclusives », nous avons distribué 3 500 feuillets de sollicitation. Nos clientèles cibles furent : les ophtalmologistes, les optométristes, les opticiens d'ordonnance, les membres et anciens membres.

D. Frais d'inscription

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre de personnes, les frais d'inscription aux activités tiennent compte des politiques d'aide en vigueur pour les membres, avantages consentis aux familles des régions éloignées (300 km et plus du lieu de l'activité), avantages consentis aux autres familles et gratuité totale pour la participation des enfants.

3. LES MEMBRES EN RÈGLE

Voici un tableau comparatif échelonné sur 6 ans en date du 31 mars de chaque année.

TABLEAU 1 — LES MEMBRES

CATÉGORIE DE MEMBRES	2018 2019	2017 2018	2016 2017	2015 2016	2014 2015	2013 2014
Membres actifs	206	213	248	226	226	215
Membres de soutien	29	26	27	24	19	18
Membres organismes	20	15	21	21	21	19
Membres bienfaiteurs (100 \$ +)	20	13	20	19	19	20
Autres (externe CA, honoraire)	4	4	3	3	3	3
Total :	279	271	319	293	288	275

Les bienfaiteurs sont les personnes ayant fait un don de 100 \$ et plus. Dans la catégorie « membres bienfaiteurs », les membres actifs et les membres de soutien qui ont fait un don de 100 \$ et plus ne sont pas comptabilisés. La catégorie autre comprend deux administrateurs externes et deux membres honoraires.

Depuis l'année 2017-2018, on remarque une baisse des membres actifs. Les départs ne sont pas compensés par un nombre équivalent de nouveaux membres. Au cours de l'exercice, nous avons eu 18 nouveaux membres actifs, 10 nouveaux membres de soutien et deux nouveaux organismes.

Nos organismes membres en 2018-2019 sont :

- Association des Optométristes du Québec ;
- Association des personnes handicapées visuelles du Bas-Saint-Laurent ;
- Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière ;
- Association Éducative et Récréative des Aveugles (région de la Mauricie et du Centre-du-Québec) ;
- Association sportive des aveugles du Québec ;
- CISSS – Abitibi-Témiscamingue (Centre de réadaptation en déficience physique de Rouyn-Noranda) ;
- CISSS – Chaudière-Appalaches (Centre de réadaptation en déficience physique de Charny) ;
- CISSS – Montérégie-Centre (Institut Nazareth et Louis-Braille) ;
- CIUSSS – Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (Centre de réadaptation MAB-Mackay) ;
- CIUSSS de l'Estrie – CHUS (Centre de réadaptation Estrie) ;
- CIUSSS – Mauricie et Centre-du-Québec (Centre de réadaptation en déficience physique Vachon) ;
- Commission scolaire de Montréal (École Saint-Enfant-Jésus – Secteur visuel) ;
- Commission scolaire des Premières-Seigneuries (Service suprarégional de soutien et d'expertise en déficience visuelle) ;

- Commission scolaire Marie-Victorin (École Jacques-Ouellette – Service suprarégional de soutien et d’expertise en déficience visuelle de l’Ouest du Québec) ;
- Département d’ophtalmologie de l’Université de Montréal ;
- Fondation Caecitas ;
- Fondation des Aveugles du Québec (Service des loisirs) ;
- Fondation INCA ;
- Par 4 sens inc. ;
- Prothèse oculaire de Montréal.

4. LE CONSEIL D’ADMINISTRATION ET SES COMITÉS

Le mandat des administrateurs élus est de 2 ans et il y a alternance dans la fin du mandat ; 5 membres pour les années paires et 4 membres pour les années impaires. Les administrateurs externes sont issus du milieu de la déficience visuelle et nommés par le conseil. Leur mandat est de 1 an. Le conseil d’administration se compose de 11 administrateurs, dont 9 élus, lors de l’assemblée générale annuelle parmi les membres actifs. Les administrateurs élus doivent provenir d’au moins 4 régions différentes. Ceux dont le mandat vient à échéance en 2019 sont identifiés par un astérisque.

TABLEAU 2 — LES MEMBRES DU CA 2018-2019

Nom	Fonction	Région	Ancienneté
*Guy Gingras	Président	12 - Chaudière-Appalaches	2015
Isabelle Boutin	Vice-présidente	16 - Montérégie	2014
Yvan Nguyen Van Loc	Trésorier	16 – Montérégie	2016
*Julie Pelland	Secrétaire	16 – Montérégie	2005
*Sophie Lacombe	Administratrice	16 – Montérégie	2011
*Said Kacel	Administrateur	13 – Laval	2015
François Robichaud	Administrateur	16 – Montérégie	2018
Valérie Crépeau	Administratrice	15 – Laurentides	2018
Harold Torres	Administrateur	16 – Montérégie	2018
*Mélissa Boisvert	Administratrice externe	16 – Montérégie	2016
*Lyse Veilleux	Administratrice externe	16 – Montérégie	2012



De gauche à droite

1^{re} rangée : Harold Torres et François Robichaud.
 2^e rangée : Isabelle Boutin, Sophie Lacombe,
 Valérie Crépeau et Julie Pelland.
 3^e rangée Said Kacel, Guy Gingras et Yvan
 Nguyen Van Loc.



Lyse Veilleux
 Administratrice externe



Mélissa Boisvert
 Administratrice externe

En 2018-2019, le conseil a tenu 8 réunions, dont 3 téléphoniques. Les comités de travail du conseil d'administration se sont réunis à quelques reprises :

- le comité exécutif : 4 rencontres ;
- le comité de la programmation : 5 rencontres ;
- le comité accueil, information et promotion : 4 rencontres en plus de l'accueil des nouveaux parents à chaque activité.

La description du mandat des comités figure à la fin du document à l'Annexe A. Le directeur général ou l'intervenante accueil et soutien participe aux rencontres sur invitation. Les membres sont :

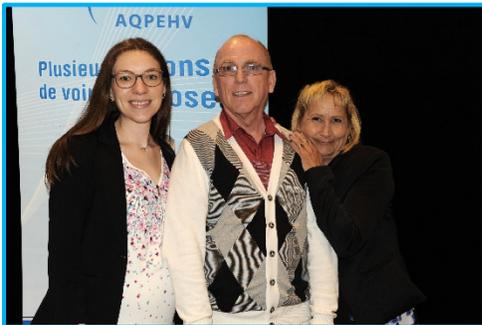
- Comité accueil, information et promotion, les membres sont : Guy Gingras, Isabelle Boutin, Said Kacel, François Robichaud, Julie Pelland (responsable du comité) ;
- Comité de la programmation, les membres sont : Guy Gingras, Yvan Nguyen Van Loc, Valérie Crépeau, Harold Torres et Sophie Lacombe (responsable du comité).

5. LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe de la permanence est composée de 3 personnes à temps plein (35 heures par semaine). Les descriptions de tâches figurent à la fin du document à l'Annexe D.

Les postes à temps plein sont présentement occupés par :

- Directeur général par intérim, Roland Savard (depuis 2001 – retour 2018) ;
- Intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest (depuis 2010) ;
- Agente de bureau, Roxiane Lavoie (depuis 2011).



De gauche à droite : Geneviève Genest, Roland Savard et Roxiane Lavoie.

Au cours de l'année 2018-2019, il y a eu du mouvement de personnel. À la suite de la démission du directeur général, Alain Deschênes nouvellement en poste depuis 1 an, c'est Roland Savard qui l'a remplacée à titre de directeur général par intérim. Nouvellement retraitée, Roland cumulait 16 ans d'ancienneté à l'AQPEHV avant son départ pour la retraite. Isabelle Dumontier, qui remplaçait Geneviève Genest pendant son congé de maternité a terminé son mandat de remplacement en octobre 2018 à la suite du retour de Geneviève.

Les frais salariaux sont répartis entre les 2 programmes de subventions comme suit :

- Directeur général (90 % PSOC et 10 % PACE) ;
- Intervenante accueil et soutien (100 % PACE) ;
- Agente de bureau (50 % PSOC et 50 % PACE).

De la main-d'œuvre occasionnelle est engagée et rémunérée sous forme d'honoraires professionnels calculés sur une base horaire pour le service de la halte-garderie, l'accompagnement d'enfants aux besoins spéciaux lors des activités des jeunes.

TABLEAU 3 — RESSOURCES HUMAINES OCCASIONNELLES

Ressources humaines occasionnelles	Affectation	Heures rémunérées
Éducatrices spécialisées	Halte-garderie	495,5 h
Éducatrices spécialisées	Accompagnement jeunes	242 h
Camionneur	Transport de matériel	27 h
	TOTAL	764,5 h

TABEAU 4 — RESSOURCES HUMAINES RÉMUNÉRÉES PAR DES PARTENAIRES

Identification de l'organisme	Ressources rémunérées	Heures travaillées
Fondation des Aveugles du Québec	Moniteurs en loisirs	256 h
	Coordination	27 h
	TOTAL	283 h

La Fondation des Aveugles du Québec est un partenaire majeur. En plus des moniteurs en loisirs pour lesquels ils ont rémunéré l'équivalent de 283 heures, ils ont fourni aussi des bénévoles qui ont fait en tout l'équivalent de 72 heures de prestation. Les heures de déplacement ne sont pas incluses dans les calculs.

6. LES RESSOURCES BÉNÉVOLES

Au cours de l'année, c'est un total de 45 bénévoles incluant les membres du conseil d'administration qui ont collaboré à la réalisation des différentes activités ou à la gestion de l'organisme. Ces bénévoles cumulent un total de 652 heures. Nous avons détaillé les heures effectuées par des bénévoles en fonction de 3 catégories. Il est à noter que ces heures ne comprennent pas le temps de déplacement de ces bénévoles.

Activités (230 h) : comité accueil, information et promotion, comité de la programmation des activités, coordination de la halte-garderie, moniteurs bénévoles pour l'activité des jeunes, conférenciers et animateurs bénévoles, responsables des groupes d'entraide, etc.

Gouvernance (260 h) : réunions du conseil d'administration et du comité exécutif, trésorerie (signature des chèques, suivi du budget), rencontres et échanges présidence-direction générale, etc.

Promotion (162 h) : maintenance du site Internet, articles pour l'Éclaireur, photographe bénévole, rencontres de parents, kiosque d'information, etc.

7. LES RESSOURCES MATÉRIELLES

Il y a un partage des coûts pour certains postes budgétaires avec une répartition à 50/50 entre le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE). C'est le cas pour :

- le loyer ;
- l'entretien des locaux ;
- les assurances ;

- les fournitures de bureau ;
- les frais de photocopies ;
- la location du photocopieur et du système postal ;
- les frais de télécommunications ;
- les frais bancaires.

Nous recevons de la papeterie (enveloppes, rames de papier, cartons de différents formats) gratuitement de la compagnie de livraison de courrier Nationex. On peut estimer la valeur marchande de ce don en produit à environ 1 000 \$ pour 2018-2019.

III) SERVICES, ACTIVITÉS ET OUTILS D'INFORMATION

1. LE SERVICE D'AIDE, SOUTIEN ET RÉFÉRENCE

A) Description du service



Le service d'aide, soutien et référence est assuré par Geneviève Genest, intervenante accueil et soutien et diplômée en travail social. Une ligne téléphonique, 450-465-7225 pour Montréal/Montérégie, et sans frais 1-888-849-8729 ailleurs au Québec, est accessible à tous : aux familles, aux partenaires, au public.

Selon les demandes et les besoins verbalisés, l'intervenante peut faire une recherche d'informations, de l'aiguillage vers les ressources appropriées, la préparation d'un dossier d'information en fonction des besoins exprimés. Elle accompagne les parents dans leurs démarches.

Au cours de l'année, l'intervenante reçoit également des demandes d'étudiant(es) de différents programmes de formation professionnelle, d'organismes, ou d'autres personnes et elle répond aux demandes d'entrevues téléphoniques et d'information ou réfère à d'autres ressources au besoin.

L'intervenante collabore avec des journalistes, chercheurs, responsables de *casting* qui recherche des parents ou des enfants pour un reportage ou une production en cours. Elle communique avec des intervenants des centres de réadaptation au moins 1 fois par année ou selon les besoins.

B) Accueil des nouveaux parents

Au cours de l'année 2018-2019, nous avons accueilli 18 nouveaux membres actifs (soit 9 nouvelles familles). Le premier contact est établi par l'intervenante pour connaître la situation, identifier les besoins et répondre aux questions des parents. Dans plusieurs cas, l'intervenante a mis les familles en contact avec d'autres familles qui vivent une situation semblable ou dont l'enfant a le même diagnostic. Par la suite, le comité accueil, information et promotion composé de parents membres du conseil d'administration peut accueillir les nouveaux parents lors des activités familiales provinciales en plus de l'intervenante.

C) Les interventions

La notion d'intervention dans le cas présent, fait référence à la réponse à une demande ou un besoin spécifique exprimé par un parent. Pour ce qui est des interventions téléphoniques avec des parents, elles ont rejoint 45 familles différentes, ce qui représente au moins 68 interventions individuelles. La durée des interventions peut varier, selon les besoins du parent et la complexité de la situation, si elle est connue ou nouvelle pour l'intervenante qui souvent doit en prendre connaissance, l'explorer afin de mieux outiller et accompagner le parent. Une intervention exige souvent d'autres démarches connexes afin de mieux répondre aux besoins ressortis des échanges avec le parent. Les interventions sont souvent plus longues et plus complexes, car plusieurs parents sont épuisés et à bout de ressources.

2. LE SERVICE DE HALTE-GARDERIE



La halte-garderie porte le nom de Garderie « Les p'tits soleils ». Afin de permettre aux parents d'avoir du répit, ce service est offert aux parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans lors des activités provinciales (rencontre familiale annuelle et journées d'échanges). Nous accueillons toute la famille, ce qui inclut la fratrie de l'enfant ayant une déficience visuelle. Généralement, le ratio d'encadrement est de 1 éducatrice pour 2 enfants. Pour les enfants qui ont des besoins particuliers (déficiences multiples), le ratio est de 1 éducatrice pour 1 enfant. Des éducatrices spécialisées sont engagées pour assurer le service. Elles reçoivent une formation sur la déficience visuelle lors de leur embauche.



L'AQPEHV via son programme PACE, s'est dotée d'un équipement adapté aux besoins des enfants ayant des besoins spéciaux (ameublement, matériel ludique et éducatif). Nous louons un local pour entreposer le matériel et l'équipement. Nous devons louer un camion cube de 14 pieds à chaque activité et nous retenons les services d'un camionneur expérimenté. Lors des activités qui se déroulent

dans les hôtels, nous louons 2 à 3 salles pour répondre aux besoins (salle de jeux, dortoir, pouponnière). Collations et repas sont servis directement à la halte-garderie pour faciliter le déroulement de la journée.

A) Principales fonctions des éducatrices spécialisées

- Offrir des services de soutien pédagogique et un accompagnement professionnel aux enfants de la halte-garderie (0 à 5 ans), notamment à des enfants ayant des besoins particuliers ;
- Stimuler les enfants avec différentes approches, jeux adaptés et matériel ludique ;
- Assurer la sécurité des enfants sous sa garde ;
- Collaborer à la mise en œuvre d'activités favorisant l'intégration et le développement ;
- Collaborer au montage et démontage des installations de même qu'à la désinfection de l'équipement et du matériel.

B) Coordination et gestion du dossier de la halte-garderie

La coordination des activités de la halte-garderie lors des événements a été confiée à Justine Chouinard. Le responsable du recrutement des éducatrices et de la gestion du dossier pour le conseil d'administration est un parent membre, Francis Ouellet. Pour 2018-2019, il a consacré environ 70 heures de bénévolat pour ce dossier. Les principales responsabilités : recruter les meilleures éducatrices, les contacter, leur expliquer leurs fonctions. Aider à la planification, la logistique des transports, le jumelage des enfants avec les éducatrices en fonction des besoins, etc. Cela implique plusieurs courriels, plusieurs messages textes, des messages privés Facebook et un suivi à chaque activité.

C) Effectifs pour 2018-2019 :

TABLEAU 5 — EFFECTIFS DE LA HALTE-GARDERIE

ACTIVITÉ	EFFECTIFS	NOMBRE D'ENFANTS
09 juin 2018	9 éducatrices	16
10 novembre 2018	10 éducatrices	17
26 janvier 2019	9 éducatrices	14

Les statistiques de fréquentation de la halte-garderie sont présentées dans les tableaux de la page 15, sur une période de 3 ans.

3. LES ACTIVITÉS DES JEUNES



Toujours dans le but d'offrir du répit aux parents et de briser l'isolement, des activités sont offertes aux jeunes de 6 ans et plus lors des rencontres provinciales (rencontre familiale annuelle et journées d'échanges). Les frères et sœurs de l'enfant ayant une déficience visuelle y participent également.



La planification logistique des activités est faite par notre intervenante accueil et soutien. L'encadrement lors des sorties est assuré par le Service des loisirs de la Fondation des Aveugles du Québec, notre partenaire majeur. Les moniteurs et les bénévoles reçoivent plusieurs formations, dont une en orientation et mobilité et sur les activités de la vie quotidienne.

Pour les jeunes ayant des déficiences multiples qui sont inscrits aux activités, selon les besoins mentionnés par les parents et notre évaluation de la situation, nous leur offrons l'accompagnement d'un/e éducateur/trice spécialisé/e pour leur permettre de participer aux activités.

Les activités réalisées en 2018-2019 sont :

09 juin 2018 : Sortie au Camp Val Notre-Dame à Hérouxville. Activités de plein air avec souper au camp.

Effectifs : 15 moniteurs et bénévoles pour 36 enfants et 3 éducatrices spécialisées pour des enfants ayant différentes limitations fonctionnelles.

10 nov. 2018 : Sortie au centre d'amusement Funtropolis à Saint-Hubert. Repas du midi servi sur place.

Effectifs : 13 moniteurs et bénévoles pour 42 enfants et 6 éducatrices spécialisées pour des enfants ayant différentes limitations fonctionnelles.

26 janv. 2109 : Sortie au Bora Parc, parc aquatique intérieur du Village Vacances Valcartier dans la région de Québec (piscines, glissades et jeux d'eau. Repas du midi servi sur place.

Effectifs : 13 moniteurs et bénévoles pour 51 enfants et 9 éducatrices spécialisées, dont 6 pour des enfants ayant différentes limitations fonctionnelles.

Les statistiques de participation des jeunes sont présentées dans les tableaux à la page 15, sur une période de 3 ans.

4. LES ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'ÉCHANGES



Les activités de formation et d'échanges comprennent la rencontre familiale annuelle, les deux journées d'échanges et les rencontres des groupes d'entraide. Ces rencontres servent à briser l'isolement et elles favorisent l'entraide. Elles augmentent les connaissances des parents sur la déficience visuelle, l'intégration, l'adaptation de l'environnement et du matériel et le développement de l'enfant en plus de renforcer les compétences parentales. Lors des activités provinciales, la période du dîner est d'une durée de 2 heures afin de favoriser les échanges et l'entraide entre parents et autres participants.

Pour donner un répit aux parents, un service de halte-garderie pour les enfants de 0 à 5 ans est offert et des activités pour les jeunes de 6 ans et plus sont organisées lors des activités familiales provinciales. Ces deux services ne sont pas offerts lors des rencontres de groupes d'entraide entre parents.

Au plan logistique, il faut négocier des contrats et effectuer des réservations, planifier, coordonner, faire le choix des lieux, des conférenciers, faire les réservations pour l'hébergement des familles, le transport du matériel, du personnel et des bénévoles, répondre aux besoins pour la halte-garderie, pour l'activité des jeunes, etc.

Lors des rencontres de parents, les thématiques pour les conférences et les ateliers sont déterminées par le comité de la programmation, lequel tient compte des suggestions consignées dans les formulaires d'évaluation de chaque activité. Les membres du comité accueil, information et promotion et l'intervenante accueil et soutien accueillent les nouveaux parents membres.

Avant de décrire chaque activité, nous vous présentons les statistiques de participation avec un comparatif sur 3 années. Pour établir un comparatif, les tableaux contiendront les données de la rencontre familiale annuelle et des deux journées d'échanges.

TABLEAU 6 — STATISTIQUES DE PARTICIPATION 2018-2019

ACTIVITÉS	PA	E 0-5	E 6+	TOTAL
09/06/2018 – 38 ^e Rencontre familiale annuelle	48	16	36	100
10//11/2018 – Journée d'échanges	66	17	42	125
26/01/2019 – Journée d'échanges	68	14	51	133
Personnes différentes rejointes	106	27	72	205

PA : Participants inscrits (parents, grands-parents et intervenants)
 E 0-5 : Enfants en halte-garderie de 0 à 5 ans
 E 6 + : Enfants en activités de 6 ans et plus

TABLEAU 7 — STATISTIQUES DE PARTICIPATION 2017-2018

ACTIVITÉS	PA	E 0-5	E 6 +	TOTAL
03/06/2017 – 37 ^e rencontre familiale annuelle	67	20	52	139
11/11/2017 – Journée d'échanges	70	19	39	128
27/01/2018 – Journée d'échanges	57	10	36	103
Personnes différentes rejointes	122	33	73	228

PA : Participants inscrits (parents, grands-parents et intervenants)
 E 0-5 : Enfants en halte-garderie de 0 à 5 ans
 E 6 + : Enfants en activités de 6 ans et plus

TABLEAU 8 — STATISTIQUES DE PARTICIPATION 2016-2017

ACTIVITÉS	PA	E 0-5	E 6 +	TOTAL
04/06/2016 – 36 ^e Rencontre familiale annuelle	67	24	39	130
12/11/2016 – Journée d'échanges	80	25	42	147
20/01/2017 – Journée d'échanges	95	26	54	175
Personnes différentes rejointes	147	43	76	266

PA : Participants inscrits (parents, grands-parents et intervenants)
 E 0-5 : Enfants en halte-garderie de 0 à 5 ans
 E 6 + : Enfants en activités de 6 ans et plus

A. Rencontre familiale annuelle du 9 juin 2018 :

Pour cette activité qui s'est déroulée à l'Auberge des Gouverneurs de Shawinigan, on dénombre 48 adultes et 52 enfants participants inscrits. La journée a commencé par un



dîner familial. Les enfants de la halte-garderie de 0 à 5 ans ont été pris en charge par les éducatrices spécialisées pour la journée et les jeunes de 6 ans et plus ont été pris en charge par les moniteurs en loisirs de la Fondation des Aveugles du Québec.

L'assemblée générale annuelle des membres s'est déroulée en après-midi suivi d'un cocktail. Après le souper banquet, il y a eu une soirée dansante familiale avec animation.

B. Journée d'échanges du 10 novembre 2018

À cette activité qui s'est déroulée à l'Hôtel Sandman de Longueuil, il y avait 66 adultes et 59 enfants participants inscrits. Les enfants de la halte-garderie de 0 à 5 ans ont été pris en charge par les éducatrices spécialisées pour la journée et les jeunes de 6 ans et plus ont été pris en charge par les moniteurs en loisirs de la Fondation des Aveugles du Québec. Avant les présentations et sur l'heure du dîner, les participants pouvaient visiter les kiosques des exposants. Au total, 11 exposants présentaient différents services, activités et produits. Au programme, il y avait deux présentations.



La journée a débuté par une première présentation qui avait pour thème « Les conseils et astuces pour faciliter l'accès à des sports et loisirs ». Pour présenter le sujet, nous avons accueilli trois personnes dont : Catheryne Houde, une jeune femme sportive et active en situation de cécité, sa mère Émérielle qui a défoncé plusieurs portes afin que sa fille puisse participer à différentes activités, Lauriane Landry, agente de projet à l'Association

sportive des aveugles du Québec (ASAQ) et responsable de la formation des entraîneurs en région du Québec et accompagnatrice de jeunes depuis 2 ans. C'est Steve Joseph, un « pro » de l'animation qui a dirigé les échanges et fait interagir les participants. Il est aussi directeur du Service des loisirs de la Fondation des Aveugles du Québec.

Après le dîner d'échanges qui a eu une durée de 1 h 30 au lieu de deux heures nous avons tenu une assemblée générale spéciale de 30 minutes pour régler des questions administratives faisant suite à la démission du nouveau directeur général.



En après-midi, nous avons eu le plaisir de recevoir Luc Fortin, animateur sur les ondes de la radio de Vues et Voix (Canal M) et chroniqueur à AMI-télé. Le thème de sa présentation portait sur la résilience « Les hauts et les bas de Luc Fortin ». Luc est né avec une microphthalmie bilatérale. Il est passé d'une vision partielle à une cécité complète vers 21 ans. Il a un fils ayant la même déficience que lui. Dans ses interventions, il aime bien sensibiliser la population aux différentes situations de handicap et pointer du doigt les inégalités sociales.

Au programme pour les parents et autres participants, nous avons des kiosques :

- AMI-télé ;
- Kofi Antoine Nadjombé, auteur du livre « Les voleurs d'enfants albinos » ;
- Association sportive des aveugles du Québec ;
- Aviron Lachine ;
- Braille-TAB ;
- École Jacques-Ouellette et sa bibliothèque adaptée ;
- Fondation de l'école Jacques-Ouellette ;
- Fondation des Aveugles du Québec (Service des loisirs) et Le Bon Pilote ;
- Fondation INCA ;
- Table de jeux adaptés (Comité des jeux adaptés) ;
- Table de livres adaptés (tactilivres).

C. Journée d'échanges du 26 janvier 2019

À cette activité qui s'est déroulée à l'Hôtel Travelodge de Québec, il y avait 68 adultes et 65 enfants participants inscrits. Les enfants de la halte-garderie de 0 à 5 ans ont été pris en charge par les éducatrices spécialisées pour la journée et les jeunes de 6 ans et plus ont été pris en charge par les moniteurs de la Fondation des Aveugles du Québec. Avant les présentations et sur l'heure du dîner les participants pouvaient visiter les kiosques des exposants.

Au total, 4 exposants présentaient différents produits, activités et services :

- Association sportive des aveugles du Québec
- Carole Keoug, personne non-voyante (différentes adaptations)
- Table de jeux adaptés (comité des jeux adaptés)
- Table de livres adaptés (tactilivres)

Brigitte Roy et son fils Benjamin Ouellet ont donné une superbe conférence qui avait pour titre « Développer chez l'enfant les habiletés sociales afin de mener une vie active et épanouie ».



Tout au long de la conférence, la complicité mère-fils était palpable. Une conférence remplie d'authenticité et de beaux moments ! Le message livré est que tout n'est pas rose dans la vie, il faut prendre sa place. Le parcours de vie de Benjamin n'a pas toujours été facile. Il s'est avéré être un habile orateur. Son rêve est de faire partie de l'équipe paralympique canadienne, puis devenir journaliste sportif ». Des parents ont pris la parole lors de la journée d'échanges pour souligner le fait que Benjamin est porteur d'espoir pour les jeunes, qu'il est indéniablement un beau modèle de persévérance et une personne très inspirante. Précisons que sa déficience visuelle est la microphthalmie bilatérale, Benjamin est fonctionnellement aveugle.



En après-midi, nous avons eu des ateliers d'échanges sur la thématique des habiletés sociales. Les participants étaient rassemblés en plusieurs sous-groupes, les mères/femmes ensemble et les pères/hommes ensemble. L'activité était animée par M. Jean-Marc Chouinard, un retraité qui a travaillé plus de 30 ans en réadaptation en déficience visuelle. Il était assisté par une co-animatrice, une jeune fille débrouillarde de 10 ans, Kelly-Anne Gingras,

semi-voyante, fille de Nathalie Rhéaume et Guy Gingras (président de l'AQPEHV). Merci à Jean-Marc qui a permis à Kelly-Anne de participer à une première expérience d'animation. Il y a eu de beaux moments de complicité et l'humour de Jean-Marc était semblable à celle d'un bon père de famille.

Une mise en contexte a été présentée aux parents avant de débiter : « En tant que parent d'enfant ayant une déficience visuelle, il vous est sûrement arrivé de vous questionner par rapport à ce que vous pouvez faire pour aider votre enfant à développer ses habiletés sociales. Il y a des périodes de perturbations et ce n'est pas toujours facile de travailler à faire changer des comportements ou des attitudes parfois négatives. Les différents apprentissages ont impact sur la vie quotidienne et sur le développement de l'enfant en général de son autonomie. Il doit apprendre à contrôler ses émotions, à interagir avec son entourage. L'enfant qui a une déficience visuelle ne perçoit pas les expressions faciales dans la communication, ce qui lui fait perdre de l'information et cela peut créer de l'angoisse chez lui quand il doit entrer en communication avec d'autres personnes que ceux qui lui sont familiers. Pour certains parents dont l'enfant est très jeune, il s'agit d'intervention précoce pour lui inculquer les bons comportements. »

Les discussions qui se sont déroulées autour de différents thèmes se référant aux habiletés sociales. Chacun avait le loisir de nous faire part de ses expériences afin d'en faire profiter les autres. Les échanges ont été très fructueux et la journée fut une très belle réussite.

D. Groupes d'entraide

Les groupes d'entraide rejoignent des familles d'une même région et parfois de régions environnantes. Plusieurs parents doivent composer avec la problématique du gardiennage et dans certains cas d'un horaire de travail de fins de semaine. Chaque groupe est autonome et doit s'adapter aux diverses contraintes vécues par ses membres.

L'AQPEHV a deux groupes d'entraide actifs, celui de Québec et celui de Longueuil.

a) Groupe de Québec

Année de démarrage : 2004

Nombre de parents membres : 18 parents (10 familles)

Ce groupe est assez dynamique depuis sa création. Ce groupe se renouvelle d'année en année en accueillant de nouvelles familles et en ayant des membres sortants ayant des enfants plus vieux, mais qui peuvent revenir ponctuellement pour une occasion spéciale. Le groupe est demeuré ouvert. Pour l'exercice 2018-2019, il n'y a pas eu de rencontres, car le responsable du groupe s'est blessé. Une tentative de réunir le groupe a été faite en février et mars, mais les obligations familiales ont obligé de faire un report de l'activité. Les activités ont repris en avril 2019.

b) Groupe de Longueuil

Année de démarrage : 2007

Nombre de parents membres : 12 parents (6 familles)

Nombre de rencontres : 1

Taux de participation annuel : 92 %

Le groupe a tenu une seule activité en 2018-2019, un déjeuner-causerie portant sur des sujets variés. Une activité était prévue en mars dans une cabane à sucre, mais elle a été annulée pour des raisons familiales (mortalité, enfants en compétition).

« Notre *groupe d'entraide* porte bien son nom ! Il est d'abord et avant tout un espace où l'on peut puiser sans fin l'aide, les conseils, le support et l'amour des membres en toutes circonstances. Nos enfants sont à différents stades de la vie ; d'enfants à jeunes adultes. L'expérience des autres membres ayant traversé des embûches semblables est une aide précieuse et inestimable. Malgré la difficulté à arrimer les horaires de chacun (comme cette année !), tous savent que l'aide n'est pas loin au bout du fil ou du réseau Internet en cas de besoin. Le grand respect que nous nous

portons est notre plus grande force : respect des différences de chacun, respect des réactions face aux épreuves, respect de ce chacun pense et exprime à propos d'une situation. Plus que des membres d'un groupe d'entraide, nous sommes devenus au fil du temps, de véritables amis ». – Jacinthe Vincent, responsable du groupe.

E. Ateliers téléphoniques

Le projet d'ateliers téléphoniques était un projet pilote. Le projet a débuté en mars 2018. Il y a eu un seul atelier au cours de l'année 2018-2019 dont le sujet était « Préparer l'avenir de mon enfant différent avec mon testament adapté à sa réalité ». Le sujet a été traité par Me Joanie Lalonde Piechanski, notaire. Il y avait 5 parents participants.

L'expérience n'a pas été assez concluante pour la poursuivre. Le faible taux de participation et le temps requis pour l'organiser sont des facteurs qui ont influencé notre décision de retirer les ateliers téléphoniques de notre plan d'action afin de mettre nos énergies ailleurs.

5. LES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION/PROMOTION

A. Les activités grand public

Nous avons participé seulement à une activité, soit une journée d'information sur les services en déficience physique, qui s'est déroulée le 30 mars 2019, à Québec. La journée était organisée par le Comité des usagers de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRD PQ). Notre kiosque était tenu par notre président, Guy Gingras, sa conjointe Nathalie Rhéaume, leur fille Kelly-Anne et Geneviève Genest, l'intervenante accueil et soutien.

L'intervenante accueil et soutien n'a donné qu'une entrevue le 17 octobre 2018 à Canal M, la radio de Vues et Voix. L'entrevue avec Hélène Denis présentait notre prochaine activité, la journée d'échanges du 10 novembre 2018, à Longueuil.

B. Les rencontres de parents

Nous avons été invités à participer à l'assemblée générale de l'école Jacques-Ouellette (rencontre parents-enseignants), école spécialisée en déficience visuelle et ayant un mandat suprarégional pour l'ouest du Québec. À la rencontre du 18 septembre 2018, deux parents membres du conseil exécutif de l'AQPEHV, Isabelle Boutin, vice-présidente, et Julie Pelland, secrétaire, ont fait la présentation de nos services et activités. Elles y ont tenu un kiosque d'information, remis des dépliants et feuillets d'informations.

C. Les véhicules promotionnels

La promotion des activités se fait avec la collaboration des 13 centres de réadaptation en déficience visuelle, des écoles spécialisées et des organismes du milieu de la déficience visuelle via un envoi par courriel de documents d'information et d'inscription. La page d'accueil du site Internet de l'AQPEHV affiche aussi ces documents.

À part notre dépliant corporatif « Plusieurs façons de voir les choses ! » qui est distribué par les intervenants des centres de réadaptation, nos deux meilleurs véhicules promotionnels sont incontestablement notre site Internet et notre revue annuelle L'ÉCLAIREUR 2018-2019 qui est réalisée avant la fin de l'année budgétaire et distribuée au cours de l'année 2019.

Nous avons payé une publicité d'une demi-page dans le calendrier (à gros chiffres 2018 et 2019), publié par l'Association des personnes handicapées visuelles de l'Estrie (APHVE).

6. LES OUTILS D'INFORMATION

A. Le site Internet de l'AQPEHV

Il n'y a pas eu de développement au cours de l'année 2018-2019. L'entretien du site Internet a été fait par un parent bénévole, Stéphane Lambert. De plus en plus de parents nous découvrent grâce à notre site Internet, c'est pourquoi nous allons y faire du développement au cours du prochain exercice.

B. La revue L'ÉCLAIREUR



La revue annuelle L'ÉCLAIREUR 2018-2019 (60 pages en couleur) est le fruit d'une belle collaboration avec nos membres et partenaires. En tout, 21 personnes représentant 9 organismes ou entreprises y ont collaboré et nous y retrouvons 27 articles très diversifiés. La richesse de son contenu et sa qualité graphique en font un outil de communication professionnel de haut niveau. Le tirage de cette édition est de 1 000 exemplaires. Sa distribution couvre les centres de réadaptation en déficience visuelle, les services d'ophtalmologie des hôpitaux et les cliniques privées, certaines écoles, les organismes du milieu, les membres, etc.

C. Le bulletin L'ÉCLAIR



Ce bulletin électronique a été publié 5 fois au cours de l'exercice. Il contient différents articles sur le sujet de la déficience visuelle, des photos et des vidéos.

D. Facebook

Page publique AQPEHV :

544 mentions J'aime, 574 abonnés. On y publie des informations intéressantes et pertinentes pour les parents d'enfants handicapés visuels, grand-public, partenaires, etc. C'est un outil de promotion, de communication et d'échanges très important, car son rayonnement est vaste.

Groupe fermé AQPEHV – Membres actifs et de soutien :

Le groupe compte actuellement 125 membres. Il permet aux membres de publier et d'échanger entre eux de façon plus privée, car ce groupe fermé est réservé uniquement aux parents membres actifs et aux membres de soutien de l'AQPEHV. L'intervenante accueil et soutien y publie également des informations intéressantes et pertinentes pour les parents d'enfants handicapés visuels et selon les demandes.

Note : À titre informatif, la page Aqpehv DV, qui compte 562 amis, est la page qui permet à l'intervenante accueil et soutien d'administrer le groupe et la page publique. Aqpehv DV permet surtout d'ajouter de nouveaux amis Facebook afin d'aller recruter de nouvelles personnes, d'élargir notre réseau d'échange et d'entraide, notre visibilité, nos contacts en déficience visuelle et dans le public en général, nous faire connaître parmi les personnes ayant une déficience visuelle de tout âge, les intervenants, les organismes, la population en général, ce que la page publique et le groupe fermé ne permettent pas de faire à eux seuls. Une fois les nouveaux amis ajoutés via Aqpehv DV, nous pouvons les inviter à aimer notre page publique et les inviter à participer à nos événements, journées d'échanges et rencontre familiale annuelle. Cette page Facebook nous permet donc de développer notre réseau de contacts, d'élargir davantage notre auditoire et de discuter avec les gens et les personnes qui souhaitent en savoir plus sur l'AQPEHV. En bref, sans la page Aqpehv DV, la page publique AQPEHV et le groupe AQPEHV - Membres actifs et de soutien, auraient de moins bons résultats.

E. Les envois collectifs de courriels

Pour répondre aux demandes et besoins urgents en raison des événements ou des dates limites d'inscription aux activités, plusieurs envois collectifs de courriels ont été envoyés à tous les membres. Cela nous a permis de transmettre plus rapidement et efficacement l'information à nos membres et partenaires.

F. Les documents spécialisés d'information

Afin de rejoindre le plus de familles possible, les publications produites par l'AQPEHV sont mises en ligne sur le site Internet et on pouvait les télécharger gratuitement.

Les nouveaux membres reçoivent les documents selon leurs besoins lors de leur adhésion. Les documents remis (sur demande) et disponibles en ligne sont :

- Mille et une réponses – La petite enfance ;
- Parents et service de garde – Guide pour l'inclusion d'un enfant ayant une déficience visuelle ;
- Vos droits et vos ressources – Réseau de la santé et des services sociaux ;
- Guide d'accompagnement pour les parents : « Le plan d'intervention » ;
- Dossier médical de l'enfant ;
- Petit guide pour la création du dossier personnel de mon enfant ;
- Le plaisir de jouer ensemble ;
- Habiletés sociales – Mon enfant aujourd'hui pour demain (produit en partenariat avec l'École Jacques-Ouellette et l'Institut Nazareth et Louis-Braille).

G. Les dépliants

Le matériel promotionnel est utilisé lors des événements spéciaux et est envoyé à des centres de réadaptation et quelques autres organismes qui ont eu besoin d'un réapprovisionnement. Nous maintenons des liens constants avec nos partenaires et nous tentons d'avoir au moins un échange téléphonique durant l'année, sinon la communication se fait par courriel. Lors de l'envoi de la revue L'ÉCLAIREUR, nous profitons de l'occasion pour réapprovisionner nos partenaires en dépliants.



Nous avons 2 dépliants d'information :

- Plusieurs façons de voir les choses ! : présente l'ensemble des services et activités.
- Un plus pour la vie ! : présente les services offerts via le programme PACE.

Nous avons deux autres outils « Le plaisir de jouer ensemble » pour recevoir un enfant aveugle à la maison, conseils sur la sécurité, visite des lieux, jeux, etc., et « La canne blanche, une aide visuelle » qui sert à promouvoir la sécurité routière tout en présentant notre organisme. Des consignes sont données aux automobilistes pour porter une attention particulière aux personnes qui se déplacent à l'aide d'une canne blanche.

IV) CONCERTATION, COLLABORATION ET PARTENARIAT

1. LES REPRÉSENTATIONS EXTERNES (CONCERTATION)

L'AQPEHV délègue des représentants sur des comités provinciaux et régionaux.

A. Comité québécois de concertation sur le braille

L'AQPEHV représente le milieu associatif avec le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec. Nous sommes membres de ce comité depuis sa création en 2001. Le directeur général est le représentant officiel de l'AQPEHV. Ce comité provincial est coordonné par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Les travaux actuels portent sur la réforme du braille abrégé de 1955. Le comité a tenu 4 rencontres dont 3 téléphoniques, au cours de l'année 2018-2019. Sur ce comité, il y a également des représentants du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, deux grands centres de réadaptation (l'INLB et l'IRDPO), de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec et du centre suprarégional de soutien et d'expertise en déficience visuelle pour l'Est du Québec. Ce comité travaille en concertation avec les représentants des pays francophones en fonction d'un accord international signé à Casablanca en 2001.

B. Table de concertation pour l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde de la Montérégie

L'AQPEHV participe aux travaux de cette Table. L'intervenante accueil et soutien est la déléguée officielle à cette Table. Nous avons participé à deux rencontres durant l'année.

C. Table de concertation pour l'intégration des enfants handicapés ayant une déficience de Montréal

L'AQPEHV participe aux travaux de cette Table. L'intervenante accueil et soutien est la déléguée officielle à cette Table. Il y a eu une rencontre cette année et nous y avons participé.

D. Comité Accès à des conditions de vie décentes du RAAQ

L'AQPEHV a été invitée par le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ) à participer aux travaux de son comité Accès à des conditions de vie décentes pour le volet éducation. L'intervenante accueil et soutien est notre représentante à ce comité. Une première rencontre a eu lieu en février 2019. L'AQPEHV est membre affilié du Regroupement depuis avril 2019.

E. GRAPHRSM (Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal)

L'AQPEHV était membre de ce regroupement régional. Le directeur général était le représentant officiel. Nous avons participé aux travaux du comité de soutien à la famille et à la personne. Nous avons participé à une rencontre en mai 2018 et à l'assemblée générale de juin 2018.

F. Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

L'AQPEHV est membre du regroupement. Nous avons participé à une seule rencontre au cours de l'année 2018-2019, en juin 2018 pour échanger sur divers dossiers. Les représentants sont le directeur général et l'intervenante accueil et soutien.

G. Rencontres exploratoires avec la Fondation Mirella et Lino Saputo

Sur invitation de la conseillère à la Fondation, Lise Roche, nous avons participé à deux rencontres exploratoires sur les besoins des parents d'enfants handicapés au Québec. Ces rencontres ont mené à une belle collaboration entre différents organismes de parents d'enfants handicapés du Québec. L'AQPEHV peut collaborer sur invitation aux initiatives issues de ces rencontres exploratoires. Ce rassemblement d'organismes de parents d'enfants handicapés vise à trouver de nouvelles solutions communes aux problématiques existantes, à collaborer davantage et à mieux répondre aux besoins des familles. L'intervenante accueil et soutien fait le suivi de ces rencontres.

2. LES PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES 2018-2019

A. Notre partenaire majeur



Fondation des Aveugles du Québec (FAQ), Service des loisirs. (Accompagnement des jeunes à toutes les activités)

B. Nos partenaires financiers

- Philippe Couillard, premier ministre du Québec (fonds discrétionnaires) ;

- Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la Montérégie (fonds discrétionnaires) ;
- François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale (fonds discrétionnaires) ;
- Hélène David, ministre l'Enseignement supérieur et ministre responsable de la Condition féminine (fonds discrétionnaires) ;
- Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal (fonds discrétionnaires) ;
- Dominique Vien, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches (fonds discrétionnaires) ;
- Gaétan Barrette, ministre responsable de la Santé et des Services sociaux (fonds discrétionnaires) ;
- Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides (fonds discrétionnaires) ;
- Nicole Ménard, députée de Laporte et Whip en chef du gouvernement (programme de Soutien à l'action bénévole).
-

C. Nos commanditaires

- Hôtel Travelodge Québec (Gratuité des 3 salles pour la halte-garderie) ;
- Le Diplomate audiovisuel (Escompte sur location de matériel) ;
- Nationex (Don de papeterie) ;
- Voyage de rêve (Envoi de 4 jeunes à Walt Disney) ;
- Fondation Caecitas (6 certificats cadeaux pour le restaurant Ô 6^e Sens à Québec).

3. COLLABORATEURS DE LA REVUE L'ÉCLAIREUR 2018-2019

En tout, 20 personnes ont collaboré à la rédaction d'articles.

- Isabelle Boutin – AQPEHV
- Marie-Pier Brousseau – AQPEHV (jeune)
- Naomie Doirilus – ASAQ
- Geneviève Genest – AQPEHV
- Maxime Gonnaville – AQPEHV
- Steve Joseph – FAQ
- Audrey Lambert – AQPEHV (ex-jeune)
- Françoise Lespérance – Jouer et Grandir

- Sylvain Nadeau – Secteur visuel CSDM
- Diane Niedermayer – AQPEHV
- Catherine Paillé – AQPEHV
- Caroline Robidoux – AQPEHV
- Sarah Rouleau – Fondation INCA
- Roland Savard – AQPEHV
- Bouba Slim – AMI-Télé
- Martha Torres – AQPEHV
- Denise Trépanier – CISSS Montérégie-Centre – INLB
- Nelson Turcotte – Fondation Caecitas
- Mélanie Villeneuve – AQPEHV
- Cécile Vouriot – AQPEHV

Les 9 organismes participants à la rédaction sont :

- Association québécoise de parents d'enfants handicapés visuels (AQPEHV)
- Association sportive des aveugles du Québec (ASAQ)
- AMI-télé
- CIUSSS Montérégie-Centre – Institut Nazareth et Louis-Braille
- Commission scolaire de Montréal – Secteur visuel
- Fondation Caecitas
- Fondation des Aveugles du Québec – Service des loisirs
- Fondation INCA
- Jouer et grandir

4. RÉFÉRENCEMENT ET RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET D'INFORMATION

Pour le référencement de la clientèle, l'AQPEHV reçoit la collaboration des 13 centres de réadaptation du Québec, via leur programme en déficience visuelle, et du CHU Sainte-Justine. L'intervenante accueil et soutien a des échanges téléphoniques avec les intervenants de ces organismes au besoin.

Le réseau de distribution des dépliants, des affiches, et des revues comprend les établissements ci-haut mentionnés auxquels s'ajoutent des écoles spécialisées (école Jacques-Ouellette à Longueuil, école Saint-Enfant-Jésus à Montréal (CSDM), la Commission scolaire des Premières-Seigneuries à Québec, les services d'ophtalmologie des hôpitaux et les organismes du milieu de la déficience visuelle.

ANNEXE A

MANDATS DES COMITÉS

A. Mandat du comité de la programmation

Le comité de la programmation a pour mandat de voir à la programmation des activités suivantes :

- La rencontre familiale annuelle et l'assemblée générale des membres ;
- Les deux journées d'échanges ;
- Il peut s'ajouter d'autres responsabilités attribuées par le conseil d'administration.

Entre autres, le comité recommande au conseil d'administration différents choix : date, région, ville, hôtel, thèmes des ateliers ou conférences, personnes-ressources, activités pour les jeunes, etc. Le comité reçoit la compilation des formulaires d'évaluation de chaque activité et il en tient compte pour améliorer la qualité de la programmation.

B. Mandat du comité accueil, information et promotion

Le comité accueil, information et promotion recommande au conseil d'administration l'application de stratégies d'accueil, d'information et de promotion tout en tenant compte des ressources disponibles, des priorités et du plan d'action annuel. Plus spécifiquement, son rôle est d'être à l'écoute des membres. Il voit entre autres à :

- Accueillir et encadrer les nouveaux membres (parents ou grands-parents) ;
- Stimuler les échanges lors des rencontres pour éviter qu'un couple ou un parent demeure isolé ;
- Identifier des besoins en information et en faire le suivi : révision de documents, production de nouveaux documents, bonification de l'information déposée sur le site Internet ;
- Voir à la promotion des services ;
- Il peut s'ajouter d'autres responsabilités attribuées par le conseil d'administration.

ANNEXE B

LES OBJECTIFS D'INTERVENTION

Les services et activités dispensés par l'AQPEHV poursuivent les mêmes objectifs d'intervention que ceux du projet PACE. En ce qui concerne les parents, l'accent va être mis sur le renforcement des capacités parentales. Pour les enfants, il sera mis sur l'intégration sociale.

A. 1^{er} objectif général (pour les parents)

- Accroître la capacité des parents à accompagner leur enfant vivant avec une déficience visuelle vers l'autonomie et favoriser le développement des potentialités de l'enfant.

Les activités organisées pour répondre à cet objectif général sont la rencontre familiale annuelle, les deux journées d'échanges avec conférences ou ateliers thématiques et le service d'aide, soutien, référence.

B. 2^e objectif général (pour les parents et les enfants)

- Briser l'isolement.

Les activités organisées pour répondre à cet objectif général pour les parents sont les rencontres des groupes d'entraide et aussi les journées d'échanges et la rencontre familiale annuelle.

Les activités organisées pour répondre à cet objectif général pour les enfants sont la halte-garderie et les activités pour les jeunes (sorties récréatives et éducatives) lors de la rencontre familiale annuelle, des deux journées d'échanges et des activités familiales organisées par les groupes d'entraide.

ANNEXE C

MERCI À NOS BÉNÉVOLES 2018-2019

- BOISVERT, Mélissa
- BOUTIN, Isabelle
- BROUSSEAU, Marie-Pier
- CHOUINARD, Jean-Marc
- CRÉPEAU, Valérie
- FUGÈRE, Anaïs
- GALLAZO, Dave
- GINGRAS, Dave
- GINGRAS, Kelly-Anne
- GONNEVILLE, Maxime
- HOUDE, Émérielle
- HOUDE, Catheryne
- KACEL, Said
- KACEL, Silya
- KG, Lisa
- KIMONO,
- LACOMBE, Sophie
- LAMBERT, Audrey
- LAMBERT, Stéphane
- LANDRY, Lauriane
- LESPÉRANCE, Françoise
- MARÉCHAL, Audrey-Rose
- NGUYEN VAN LOC, Yvan
- NIEDERMAYER, Diane
- OUELLET, Benjamin
- OUELLET, Francis
- OUIMET, Nikolas
- PAILLÉ, Catherine
- PELLAND, Julie
- RHÉAUME, Nathalie
- ROBICHAUD, François
- ROBIDOUX, Caroline
- ROY, Brigitte
- SALARIAN, Arian
- TELLIER, Sabrina
- TORRES, Harold
- TORRES, Martha
- TRÉPANIÉ, Simon
- TURCOTTE, Émilie
- TURCOTTE, Nelson
- VEILLEUX, Lyse
- VILLENEUVE, Mélanie
- VINCENT, Jacynthe
- VOURIOT, Céline
- WOODBURN, Alexane

ANNEXE D

DESCRIPTIONS DE TÂCHES DU PERSONNEL

A) DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mandat :

Sous l'autorité du conseil d'administration, la direction générale assume la planification, l'organisation, la mise en œuvre et le contrôle de toutes les activités de l'association. En collaboration avec le conseil d'administration, elle assume la mise en application des objectifs et des priorités établies par les membres et des politiques déterminées par le conseil d'administration.

Responsabilités :

- La gestion financière ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La gestion des équipements et des immobilisations ;
- Le financement et le développement de l'autofinancement ;
- La représentation de l'association dans la communauté et auprès des décideurs et organismes publics et parapublics ;
- Le développement et le maintien de relations harmonieuses avec les membres ;
- L'information, le développement et le maintien de relations harmonieuses avec le conseil d'administration ;
- Le développement et le maintien de relations harmonieuses avec les autres organismes œuvrant en déficience visuelle, ainsi que les bailleurs de fonds ;
- Toute(s) autre(s) tâche(s) connexe(s) assignée(s) par le conseil d'administration.

B) INTERVENANTE ACCUEIL ET SOUTIEN

Mandat :

Sous l'autorité de la direction générale et en concertation avec les membres du conseil d'administration, l'intervenant(e) accueil et soutien assume la mise en application des objectifs et des priorités établis conformément à la philosophie d'intervention basée sur le développement de l'autonomie du parent dans ses démarches. Le ou la titulaire de ce poste doit aussi s'assurer de la complémentarité des services rendus avec les services publics pour se conformer à la mission principale de l'Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels (AQPEHV).

Responsabilités :

- Coordonne l'ensemble des activités, à l'exception du contrôle budgétaire, découlant du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) ;
- Assure l'accueil téléphonique, l'écoute et le support aux parents dans leurs demandes d'information et dans leurs démarches (en relation avec la problématique reliée à la déficience visuelle de leur enfant et souvent autres déficiences associées) ;
- Évalue la complexité d'une intervention et apporte un soutien psychosocial, si ce dernier est requis ;
- Recueille et analyse l'ensemble des informations disponibles pour soutenir ses interventions ou ses actions auprès des parents ;
- Soutient les parents dans l'identification de leurs besoins et réfère d'autres ressources appropriées, si nécessaires (en relation avec la problématique reliée à la déficience visuelle de leur enfant et souvent autres déficiences associées) ;
- Prépare un dossier de recherche personnalisé en fonction des besoins pour compléter ses interventions et l'achemine aux parents ;
- Assure le suivi des interventions auprès des parents ;
- Participe activement à l'élaboration des activités de formation, des ateliers d'échanges et des rencontres familiales ;
- Fait du réseautage avec les parents, les intervenants et les organismes du milieu ;
- Soutient les groupes d'entraide existants et collabore activement au démarrage de nouveaux groupes ;
- Développe la programmation en collaboration avec les parents et la direction ;
- Participe à l'élaboration d'outils d'intervention et de promotion ;
- Participe à la promotion des services et des activités ;
- Assure au besoin certaines représentations extérieures ;
- Encourage la mobilisation et l'implication des parents au sein de l'Association et travaille en concertation avec eux ;
- Complète différents formulaires, statistiques et rapports selon la procédure établie ;
- Collabore activement à l'évaluation annuelle du projet PACE et à l'élaboration du rapport annuel d'activités ;
- Coordonne la réalisation de la revue L'ÉCLAIREUR et corrige les articles.
- Gère la page et le groupe Facebook ;
- Assume toute autre tâche connexe.

C) AGENTE DE BUREAU

Mandat :

L'agent(e) de bureau exécute un ensemble diversifié de tâches cléricales (comptabilité, travail de bureau général, secrétariat). Elle/il réalise sur demande des travaux de soutien administratif pour l'équipe.

Responsabilités (Tâches spécifiques au travail de comptabilité) :

- Effectue des tâches générales de comptabilité avec Simple Comptable : émission de chèques, traitement de factures, encaissements, traitement de la paie, écritures de régularisations ;
- Contrôle la réception des encaissements (subventions, dons, collectes de fonds, inscriptions à des activités, ventes de brochures et guides) ;
- Émet divers reçus en fonction de la procédure établie ;
- Prépare et effectue les dépôts bancaires en identifiant la provenance des fonds ;
- Contrôle les dépenses de la petite caisse ;
- Prépare et remplit les formulaires de DAS, CSST, T4 et Relevé1, réclamations de taxes TPS et TVQ, etc. ;
- Prépare la conciliation bancaire à chaque fin de mois ;
- Effectue le suivi des comptes à payer, des comptes à recevoir et des chèques en circulation ;
- Vérifie l'exactitude des différents états financiers mensuels et trimestriels ;
- Remplit les formulaires de contrôle des dépenses mensuelles pour le conseil d'administration et les formulaires de dépenses trimestrielles du projet PACE ;
- Fournit les données nécessaires à la préparation des demandes de subventions et des prévisions budgétaires ;
- Compile des statistiques à l'occasion ;
- Rassemble les informations et les documents requis pour la vérification comptable annuelle effectuée par une firme externe.

Responsabilités (tâches spécifiques au travail de bureau général) :

- Assure l'accueil avec courtoisie des personnes qui se présentent au bureau ou aux activités de l'organisme et celles qui communiquent par téléphone ;
- Donne des renseignements d'ordre général ;
- Reçoit les appels téléphoniques, télécopies, courriels et courrier postal, puis les achemine aux personnes concernées ;

- Prépare le courrier (lettres, documents, colis) pour l'expédition, les acheminement au bureau de poste ou à une agence de messagerie et en effectue le suivi ;
- Photocopie, trie et assemble divers documents ;
- Prépare des envois collectifs et effectue de la fusion de données ; Procède au classement des dossiers (imprimés et informatiques) en fonction des systèmes établis ;
- Entretien la base de données des membres FileMaker et peut être appelé à créer de nouveaux fichiers ;
- Tient à jour les inventaires de fournitures de bureau et prépare les commandes ;
- Effectue le suivi du renouvellement des membres, fait une relance lorsque nécessaire et collabore au recrutement ;
- Voit à l'entretien des appareils de bureautique et effectue les changements d'encre (Photocopieur, imprimantes, télécopieur, machine à timbres) ;
- Voit à la destruction de documents contenant des renseignements personnels ou confidentiels à protéger, en utilisant une déchiqueteuse.

Responsabilités (tâches spécifiques au travail de secrétariat) :

- Saisit des données, met en pages des documents, textes et lettres, rédige, des tableaux et des rapports ;
- Produit la mise en page (photomontage et visuel) des documents d'information des activités pour les membres ;
- Rédige de la correspondance d'ordre courant ;
- Apporte un soutien technique à l'équipe pour la réalisation des activités de l'organisme (contrôle des listes d'inscriptions de nouveaux membres, renouvellement et inscriptions aux activités) ;
- Collabore à la réalisation du rapport annuel des activités et à la préparation des documents requis pour la réalisation de l'évaluation annuelle du projet PACE.